

INFORMATION DES FAMILLES (à diffuser en début d'année scolaire)

Les bons réflexes en cas d'événement majeur



- **N'allez pas** vers les lieux du sinistre.
Vous iriez au-devant du danger.
- **Abritez-vous.**
- **Respectez** les consignes des autorités
- **N'allez pas chercher** votre enfant à l'établissement scolaire
 - pour ne pas l'exposer, ni vous exposer.
 - Un plan particulier de mise en sûreté des élèves (PPMS) a été prévu dans son établissement.
- **Ne téléphonez pas – ne communiquez pas** sur les réseaux sociaux.
 - N'encombrez pas les réseaux téléphoniques
 - Laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.
 - Prenez en compte uniquement les informations émanant des autorités locales, du poste diplomatique et de l'établissement.
 - Ne diffusez pas d'information sur les réseaux sociaux



L'établissement communiquera avec vous dès que possible par les circuits classiques pour vous donner les informations et directives.